

# Le nouveau Diplôme National du Brevet (DNB)

(B.O. du 08/04/2016, modifications au J.O. du 29-11-2017 )

# Principales caractéristiques du nouveau DNB :

- Mise en place dès la session 2017,  
modifié pour la session 2018 (barème et supports de l'épreuve orale), JO du 29/11/2017  
Source : <http://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html>

- Délivré par un jury, le brevet est un **diplôme qui atteste les connaissances et compétences acquises en fin de collège.**

- Son attribution est soumise à l'obtention d'un certain nombre de points (400/800) , à l'occasion de l'évaluation de la **maîtrise des compétences du Socle Commun** en fin de cycle 4 et lors **d'une épreuve terminale.**

- Son attribution ne conditionne pas l'accès à une classe supérieure en fin de troisième.

# L'évaluation de la maîtrise du socle commun \*

Pour chacune des 8 composantes du socle (les 4 objectifs du domaine 1 et les 4 autres domaines), il existe 4 niveaux de maîtrise, chacun d'eux permet l'attribution de points :

- Maîtrise insuffisante : 10 points
- Maîtrise fragile : 25 points
- Maîtrise satisfaisante : 40 points
- Très bonne maîtrise : 50 points



## Soit au maximum 400 points

*Remarques : - pour chacune des 8 composantes, l'obtention de la moyenne correspond à un niveau de maîtrise « fragile »*

*- C'est au cours du conseil du 3<sup>ème</sup> trimestre que le niveau de maîtrise de chaque compétences est définitivement attribué*

# L'évaluation lors de l'examen terminal :

une épreuve orale puis une épreuve écrite

## 1) L'épreuve orale :

- Soutenance d'un projet que l'élève a mené en histoire des arts<sup>\*1</sup>, lors d'un EPI<sup>\*1</sup><sup>\*2</sup>, d'une thématique de cours ou dans le cadre des parcours éducatifs<sup>\*</sup> (Avenir, citoyen, EAC), pendant les 3 années du cycle 4
- Cette soutenance a lieu dans l'établissement de scolarisation
- A partir de la mi-avril (session 2019 : soutenance le mercredi 29 mai)
- Durée de l'épreuve : 15 minutes, exposé : 5 min, entretien : 10 min.
- Il ne s'agit pas tant d'évaluer le projet réalisé par l'élève mais plutôt **sa capacité à exposer sa démarche, les compétences et les connaissances qu'il a acquises (analyse de la démarche). L'élève doit réaliser un travail personnel de réflexion sur le sujet choisi.**

# 1) L' épreuve orale (suite) :

- Cette épreuve est évaluée sur **100 points** \* :  
50 points pour la maîtrise de l'expression orale et  
50 points pour la maîtrise du sujet
- La note obtenue n'est pas communiquée au candidat à l'issue de l'épreuve
- Le jury est composé de 2 enseignants, au minimum, de toutes les disciplines
- **Avant l'épreuve**, le candidat doit communiquer (avant le 6 mai 2019)
  - \*l'intitulé et le contenu en quelques mots du projet ou le parcours éducatif concerné (parcours avenir, citoyen, d'éducation artistique et culturelle, santé)
  - \*les principales disciplines concernées
  - \*l'identité des autres candidats (2 au max.) éventuels, car la présentation d'un travail de groupe est également possible.
  - \*la langue vivante choisie pour la présentation si nécessaire

## 2) L' épreuve écrite :

- Durée totale de 8 heures, sur 2 jours
- 4 épreuves écrites, dont la durée et le barème varient :
  - Epreuve 1 : **français**, explications de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et de rédaction, **100 points, durée : 3h00**
  - Epreuve 2 : **mathématiques**, exercices, dont certains assortis de tableaux et de schémas, et un exercice d'informatique, **100 points, durée 2h00**
  - Epreuve 3 : **histoire géographie et enseignement moral et civique**, analyse de documents et de cartes,..., **50 points, durée 2h00**
  - Epreuve 4 : **sciences, physique-chimie, technologie et sciences de la vie et de la terre**, 2 matières sur 3 figurent à l'épreuve, **50 points, durée 1h00**

**Cette partie écrite est donc évaluée sur 300 points**

# En résumé, les épreuves terminales:

**Epreuves  
écrites,  
300 pts**

Français : 3h, 100 pts  
Mathématiques : 2h, 100 pts  
Histoire géographie, éducation civique et morale : 2h, 50 pts  
Physique-chimie, SVT, technologie (2 disciplines) : 1h, 50 pts

**Soutenance  
orale d'un  
projet,  
100 pts**

Exposé : 5 minutes  
Entretien avec le jury : 10 minutes

**Enseignements  
de complément,  
« + »**

Objectifs d'apprentissage du cycle :  
atteints (+ 10 points) ou dépassés (+ 20 points)

# Le DNB : obtention



## Conditions

Un candidat est reçu s'il obtient au moins **400 points** sur les 800 points possibles.

## Mentions

Le diplôme d'un candidat porte la mention :

- **assez bien** s'il obtient au moins **480 points**
- **bien** s'il obtient au moins **560 points**
- **très bien** s'il obtient au moins **640 points**

## Remise des diplômes

Les diplômes seront remis aux lauréats lors d'une cérémonie républicaine en début d'année scolaire suivante.